



Separation aidez moi!!!garde d enfants en concubinage

Par **caminouche89**, le **19/12/2009** à **14:18**

bonjour,rnrnvoila je vis en concubinage avec mon conjoint nous avons trois enfants ensemble de 7.5 et 3 ans, depuis juin 2009 j ai pris la decision de me separer de lui je ne l aime plus du tout y a plus d amour je ne suporte plus de vivre avec un homme qui me repugne presque je lui en ai parler l a tres mal pris j ai tenter de rester pour essayer de voir si ca allait s arranger nous sommes en decembre et rien n a change je le suporte vraiment plus.rnrnLe seul probleme c est que ma dit par toi si tu veux mais les enfants restent la il ne veut pas que je parte avec eux, mes parents sont pret a nous prendre chez eux ils ont un grand logement sans compter que entre temps j ai rencontrer un autre homme avec qui je reviens!!rnrnComment faire pour pouvoir partir avec mes enfants je n'en peux plus de cette situation ca me rend malade j en dors plus j en mange plus, il est d origine maghrabine et il leur a fait leur passeport derriere mon dos j ai peur qu il me les emmene au paysrnrnsvp aidez moi!!!rnrncordialement.

Par **jeetendra**, le **19/12/2009** à **14:50**

[fluo]Maison de l'Avocat et du Droit[/fluo]
11/13 rue de l'Indépendance
93011 BOBIGNY
Cedex
Tél. 01.41.60.80.80
rnrnBonjour, le mieux c'est de consulter rapidement un avocat à ce sujet, contactez la Maison de l'Avocat à Bobigny pour avoir un rendez vous, il ou elle vous expliquera la marche à suivre (droit de visite, d'hébergement, résidence des enfants, pension alimentaire, etc.), courage à vous, bon après-midi.

Par **kingdom**, le **21/12/2009** à **01:44**

Oui voyez un avocat au plus vite, saisissez le JAF pour fixer des droit vis à vis de vos enfants et demander un interdiction de sortie du territoire si vous craignez qu'il vous enlève vos enfants!
Le logement est à quel nom?